

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Anglais 1.2			
Code	PEGL1B09LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Braine-le-Comte</u> Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Cindy DUTRIEUX (cindy.dutrieux@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u> Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be) Aurélie BERLANDA (aurelie.berlanda@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à préparer l'étudiant, d'un point de vue théorique, culturel et didactique, à aborder la langue anglaise avec ses futurs élèves.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il continuera de mobiliser, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique quelques démarches didactiques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGL1B09LGA Anglais 2 90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B09LGA Anglais 2 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais 2			
Code	6_P EGL1B09LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage est basée sur le travail en profondeur d'outils tels que la grammaire, le vocabulaire et la phonétique de façon à permettre à l'étudiant(e) de se "remettre à niveau" et/ou d'améliorer son niveau en langue cible pour pouvoir enseigner celle-ci de façon optimale.

En outre, les 5 compétences propres à l'apprentissage des langues, à savoir la compréhension à l'audition et à la lecture et les productions orales et écrites, seront exercées autant que possible.

L'étudiant (e) sera également initié(e) à la culture et à l'histoire du Royaume-Unis en cours et par le biais de la lecture d'ouvrages.

Enfin, une introduction à la didactique des langues est prévue et des renvois à celles-ci à chaque fois que la matière abordée en classe le permet.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable d'(e) :

- mettre en pratique toutes les notions théoriques diverses vues au cours pour améliorer ses compétences linguistiques (5.2) ;
- réutiliser celles-ci dans de nouvelles situations d'apprentissage sans graves erreurs récurrentes et montrer ainsi qu'il les a acquises, ce qui implique qu'il aura atteint le niveau post-intermédiaire (« post-intermediate level » = B2/C1) attendu à la fin de cette activité d'apprentissage (4.1/4.5/5.1/5.2/5.3) ;
- décoder un message authentique, quelle que soit sa forme et son contenu, et y réagir oralement et/ou par écrit en utilisant une formulation plus personnelle (5.2) ;
- intégrer, ou injecter de façon autonome les savoirs linguistiques acquis dans des activités d'apprentissage en concordance avec les différents champs thématiques mentionnés dans les programmes de langues concernant les classes où le diplômé enseignera (4.1/5.3).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Travail des cinq compétences propres à l'anglais ;
- révision et approfondissement du "code" (grammaire et vocabulaire) ;
- étude du système phonologique de l'anglais et exercices systématiques ;
- extension des connaissances culturelles et historiques liées à la langue anglaise ;
- initiation à la didactique de l'anglais.

Démarches d'apprentissage

Au fur et à mesure des cours, l'étudiant sera amené à améliorer le degré de maîtrise des compétences citées au

point 2 par une étude régulière et la réalisation d'exercices divers écrits et oraux. Ces activités seront réalisées le plus possible de manière interactive.

Une bonne partie du travail demandé sera fait de manière autonome, donc à domicile, pour ensuite être corrigé en classe.

L'étudiant devra également rechercher en autonomie des informations culturelles et autres susceptibles de l'aider dans son apprentissage de la langue.

L'activité d'apprentissage décrite dans cette fiche se fera sous forme de

- cours magistraux ;
- travaux en autonomie ;
- approche interactive ;
- approche par situation-problème ;
- activités en groupes ;
- encadrement individualisé lors des exercices;
- apprentissage par l'erreur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices réguliers (en classe et à domicile) et correction collective et si nécessaire, individualisée ; drills et travaux ; tests formatifs réguliers ; grilles d'évaluation pour auto-évaluation ; encadrement et guidance individualisés tout au long de l'année; planification des travaux, échéances (pour remise de travaux) et programmation des tests données par le professeur en début de quadrimestre; grande disponibilité et échanges fréquents avec les étudiants.

Sources et références

- Josselin-Leray A. & Roberts R. P. & Bouscaren (2021). Le mot & l'idée, Anglais 2 vocabulaire thématique, 5ème édition, Paris : éditions Ophrys.
- Murphy, R. English Grammar in Use – Intermediate. Cambridge : Cambridge University Press (5th edition).
- O'Driscoll, J. (2009). Britain for Learners of English. Oxford : Oxford University Press (2nd edition).
- Dictionnaires traductifs, explicatifs (Longman, Oxford, Robert et Collins) et phonétique (Jones).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus ; notes de cours ; manuels scolaires ; sites internet (You tube – BBC network –etc.) ; matériel didactique ; journaux et magazines ; romans en langue cible.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Des tests certificatifs portant sur le vocabulaire sont effectués de façon régulière. La présence lors de ces tests est obligatoire. Le total (moyenne) de ces tests représentera la cote finale de l'examen de janvier pour le vocabulaire. L'étudiant est également convié à réaliser des travaux écrits en classe ou à domicile (dont certains seront présentés oralement en classe).

La qualité de l'investissement personnel et le résultat de ces travaux ou tests pourraient modifier légèrement la cote finale de l'examen à l'exception des tests de vocabulaire qui, eux, seront repris dans la cote finale pour le vocabulaire de l'examen de janvier.

Une épreuve certificative écrite et orale est prévue en janvier pour cette activité d'apprentissage.

Note importante: si malgré un contenu correct l'étudiant commet des erreurs entravant la compréhension du message ou montrant des lacunes profondes en langue, l'examineur se réserve le droit de mettre l'étudiant en échec pour l'épreuve orale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exo	100			Exe + Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Aucune dispense de matière n'est accordée pour l'évaluation du Q1 lors l'interrogation du Q2 ou du Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).